



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 février 2022

### **Bilan provisoire<sup>(\*)</sup> de la sécurité routière pour l'année 2021 en Gironde**

La reprise du trafic en 2021 a été tempérée par une période de confinement en avril, de couvre-feux au cours du premier semestre, et par le développement du télétravail. Pourtant, **70 accidents mortels ont été comptabilisés en 2021 sur les routes de Gironde qui ont fait 72 décès**. Le nombre d'**accidents corporels** comptabilisés par les forces de l'ordre s'élève à **1 395 pour 1 749 personnes blessées**.

Ces indicateurs se rapprochent sensiblement des moyennes annuelles des années précédant la pandémie (1 392 accidents pour 70 accidents mortels en moyenne entre 2015 et 2019).

La **vitesse excessive ou inadaptée**, en cause dans **39 % des accidents mortels**, et l'**alcoolémie**, présente dans **24% des accidents mortels**, demeurent les premières causes des accidents mortels. Les jeunes de **18-24 ans** ont été les principales victimes avec **19 tués** contre 11 en moyenne les années précédentes.

De manière inhabituelle, la proportion d'accidents mortels situés en agglomération, c'est-à-dire dans des zones limitées à 50 ou 30 km/h, dépasse ceux localisés hors agglomération (51 % contre 35 %). Le réseau autoroutier comptabilise quant à lui 14 % des tués.

**Depuis le début de l'année 2022, 11 personnes ont déjà perdu la vie sur les routes de Gironde**. Les forces de l'ordre vont poursuivre leurs contrôles (alcool-stupéfiants-vitesse-téléphone au volant...). Elles seront appuyées par les contrôles radars embarqués dans les véhicules de l'État à conduite externalisée mis en service depuis le mois de novembre 2021.

Face à ces drames humains, la préfète de la Gironde, Fabienne BUCCIO en appelle à une prise de conscience collective pour respecter les règles du code de la route et les autres usagers.

Retrouvez le détail du bilan provisoire 2021 de l'accidentalité : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

*(\*) Les chiffres de l'accidentalité routière 2021 seront officiellement arrêtés au mois de mai 2022 par l'Onisr*